

Règlement intérieur

Conditions de réservation:

1. Les Hébergements sont destinés essentiellement aux adultes, seuls les bébés de moins d'un an sont acceptés.
2. Les réservations ne se font que par téléphone ou email.
3. En cas de réservation par mail, attendre retour de confirmation de laubaine85@gmail.com
4. Versement par chèque ou virement de 50% du montant total de la chambre. La réservation est effective à réception du règlement. Si non réception, annulation de la réservation. Pour les versements par virement, les coordonnées bancaires seront transmises au moment de la réservation.
5. **Annulation du séjour:** l'annulation de la réservation doit se faire 4 semaines avant la date du séjour. Si cette clause est respectée, les arrhes de 50% seront intégralement remboursés. Si non respect de cette clause, les 50% seront encaissés. Pour les versements par virement, si l'annulation s'est effectuée dans les délais, le montant sera remboursé soit par virement soit par chèque bancaire.
Si la réservation a été effectuée moins de 4 semaines avant la date du séjour, l'annulation doit être communiquée aux propriétaires 72 heures avant cette date. Passé ce délai, les arrhes ne seront pas remboursés. Pour les réservations effectuées dans les 7 jours avant la date du séjour, l'annulation doit se faire 48 heures avant cette date.
6. En cas de réservation spontanée(pour le jour même), celle-ci sera retenue durant 3h maximum au moment de l'appel. Au delà, la location redevient libre.(exception, accord entre les parties pour temps de trajet, etc...) La totalité du règlement se fera dès votre arrivée.

L'arrivée :

- L'Aubaine 85 vous accueille à partir de **17h00 et jusque 21h00**.
- L'accueil est effectué par les Propriétaires pour prise de contact, remise des clés et présentation de la propriété et de la chambre.
- Un état des lieux de la chambre, de la salle de bain et du mini bar est effectué avec le Locataire au moment de la présentation des lieux et au moment du départ de ce dernier.
- Le solde du règlement du séjour s'effectue à l'arrivée** du Locataire lors de la remise des clés de la Chambre par la Direction, des arrhes de 50% ayant ultérieurement été réglés par le Pensionnaire pour réservation.
- Une taxe de séjour de 0,65€/personne/jour est due et réglée lors de la remise des clés des chambres.
- Les différents moyens de paiements sont par chèques bancaires, espèces et chèques vacances. Ces derniers se voient majorés de 2,5% pour frais administratifs.
- Une **caution de 30€** en chèque ou en espèce est demandée pour l'attribution du badge permettant l'ouverture du portail électrique.
- La caution sera restituée au Locataire dans son intégralité au retour de ce badge, ou partiellement si ledit badge est endommagé. Elle sera conservée et encaissée par la Direction en cas de non restitution du badge.
- A partir de 2 nuits réservées, une **caution de 200€** sera demandée à l'arrivée des locataires afin de couvrir le montant d'éventuelles dégradations volontaires ou involontaires sur l'ensemble de la propriété causées par ceux-ci. Cette caution ne sera pas encaissée et sera restituée dans son intégralité si aucun désagrément n'est survenu durant le séjour.
- Afin de garantir le meilleur fonctionnement possible, une place de parking est attribuée à chaque Locataire, il est impératif de la respecter.

La chambre :

- La chambre est composée comme suit :
 - Un grand lit,
 - Un placard de rangement,
 - Une salle d'eau comprenant lavabo, douche (baignoire dans « L'Espérance » uniquement) et WC,

- Une terrasse individuelle avec table, chaises,
- Un lit parapluie peut-être installé pour des enfants de moins d'un an.(chambre « L'Espérance » seulement).

•L'accès aux chambres est totalement indépendant des pièces à vivre des propriétaires et se fait par l'extérieur de la maison.

•La Direction met à disposition gratuitement dans chacune des chambres :

- Une machine à café Nespresso ;
- Une bouilloire ;
- Du café, du thé et des tisanes ;
- Une télévision avec programme TNT ;
- Un sèche cheveux ;
- Des peignoirs ;
- Des serviettes ;

Un frigo composant un « mini-bar » est mis à votre disposition.(non inclus dans la prestation)

•Exceptés les consommables (thé, café et tisane), il est rappelé que les matériels composant la chambre et mis à disposition à l'intérieur ou à l'extérieur, sur tout le terrain, par la Direction **demeurent la propriété de l'Aubaine 85.**

•En cas de dégradation accidentelle ou volontaire du mobilier intérieur et extérieur, de détérioration ou de vol de linge ou de matériel, l'Aubaine 85 se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou de remplacement pour un montant égal aux montants engagés.

•En cas de refus du Locataire, la Direction se réserve le droit d'expulser le Locataire et d'établir un dépôt de plainte à son encontre.

•Il est STRICTEMENT INTERDIT de faire la cuisine, de manger, de fumer et de boire de l'alcool dans les chambres.

•**Des paniers repas** seront proposés du 1er mai au 30 septembre pour toute location à partir de 2 nuits.

•Les commandes devront se faire la veille pour le lendemain midi ou avant midi pour le soir même.

•Les paniers-repas ne pourront pas être consommés à l'intérieur des chambres.

•Les Tarifs seront affichés dans la chambre.

•Un mini bar est également mis à disposition des Locataires dans les frigos situés dans les chambres.

•Les consommations manquantes conformément à l'état des lieux établi, seront réglées en fin de séjour au tarif affiché dans la chambre.

•Pour tout dysfonctionnement, merci de prévenir le propriétaire qui se chargera du dépannage. **Pour des mesures de sécurité, ne pas essayer de réparer soi-même.**

•Si le propriétaire n'est pas là, **un numéro de téléphone d'urgence** est affiché dans la chambre, et celui-ci s'engage à intervenir le plus rapidement possible.

•Nous demandons à chaque locataire d'adopter une très grande discrétion afin de respecter le silence, le repos et la tranquillité de chacun.

Le petit déjeuner :

- L'Aubaine 85 vous propose un petit-déjeuner traditionnel sucré/salé inclus dans la prestation.
- Les propriétaires vous proposent chaque matin des produits de sa propre fabrication (brioches, confitures ...) ainsi que des produits locaux.
- Le petit déjeuner est servi entre 7h00 et 10h00, **uniquement** dans la grande pièce à vivre de la maison, en commun avec les autres Locataires ou sur la terrasse principale de la maison selon la météo.

La piscine :

- La piscine est ouverte de 8h00 à 20h00, la température est variable mais comprise entre 24 et 28°. Celle-ci est accessible du 15 avril au 30 septembre inclus de l'année en cours.
- Une douche extérieure est mise à disposition, il est demandé aux Locataires de prendre une douche avant de pénétrer dans la piscine, afin de garantir au maximum l'hygiène de l'eau.**
- Afin que le séjour de chacun se passe au mieux, chaque locataire devra adopter une attitude discrète et respectueuse envers les autres.
- La Direction met à la disposition du Locataire des transats autour de la piscine.
- La Direction rappelle que les enfants seulement de moins d'un an acceptés sont entièrement sous la responsabilité de leurs parents et qu'ils s'engagent à assurer leur sécurité dans l'enceinte de l'établissement. Seuls les parents s'engagent sous leur responsabilité pour l'accès à la piscine.**
- Il est **STRICTEMENT INTERDIT** de courir aux abords de la piscine, la Direction décline toute responsabilité en cas de chute ou de blessures produites par un comportement dangereux de sa part.

Le départ :

- Les chambres doivent être libérées à 11H00 le jour du départ du Locataire.
- Un état des lieux est effectué avec le Locataire, les consommations du « mini-bar » sont à régler au jour du départ de l'Occupant.
- Le Locataire doit veiller à ne laisser aucun effet personnel, en cas d'oubli le Propriétaire s'engage à conserver les biens et à les renvoyer par la Poste aux frais du Locataire.
- Les clés ainsi que le badge du portail seront à restituer aux propriétaires.

RAPPELS :

Les propriétaires se réservent le droit de pénétrer dans les chambres lors de l'absence des locataires s'ils s'aperçoivent d'un problème pouvant engendrer un manque de sécurité dans les locaux (ex : risque d'incendie..)

Il est demandé à chaque locataire :

- **De fermer le portail de la propriété à chaque entrée/sortie avec l'aide du bip fourni.**
- **De fermer les chambres à clé lors des absences,**
- **De bien vérifier la coupure électrique des cafetières et bouilloire dans les chambres,**
- **De ne pas laisser sans surveillance des effets personnels au bord de la piscine et du spa,**
- **De fermer son véhicule à clé sur le parking.**

Les propriétaires mettent tout en œuvre pour garantir la sécurité des biens de chacun et des personnes, néanmoins les locataires demeurent responsables de leurs effets personnels (véhicule, vêtements....) et doivent en assurer la garde.

La Direction ne sera aucunement tenue pour responsable en cas de vol, dégradation ou d'accident dans l'enceinte de la propriété (Maison, Chambre, parking et jardins).

La responsabilité civile du client considéré comme responsable sera automatiquement engagée.

La Direction rappelle que les enfants de moins d'un an présents demeurent sous la responsabilité de leurs tuteurs, les gérants déclinent toute responsabilité en cas de dommages causés ou subis par un enfant.

Merci de prendre en considération ces recommandations qui vous garantiront un bon séjour.